



Mairie de Luynes

BP16
Place des Victoires
37230 LUYNES
Tel : 02.47.55.35.55
Fax : 02.47.55.52.56
www.luynes.fr
mairie@luynes.fr

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal reprises à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

**MARDI 1^{er} AVRIL 2025 À 20H30
SALLE DES FÊTES DE LUYNES**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal : Séance du 11 mars 2025

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1° : Compte de Gestion 2024 - Budget ville
- 2° : Compte Administratif 2024 - Budget ville
- 3° : Bilan de la formation des élus du Conseil Municipal - Année 2024
- 4° : Bilan des acquisitions et cessions foncières - Année 2024.
- 5° : Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2024.
- 6° : Fongibilité des crédits budgétaires, dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57.
- 7° : Budget Primitif 2025.
- 8° : Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2025.
- 9° : Fonds de concours Tours Métropole Val de Loire.
- 10° : Subventions 2025 aux associations
- 11° : Subvention 2025 au budget du CCAS.
- 12° : Participation pour le contrat d'association École Sainte Geneviève - Année 2025.
- 13° : Approbation des transferts de charges 2025 entre la Commune et Tours Métropole Val de Loire
- 14° : Modification du règlement de fonctionnement de la Structure Multi-Accueil « Les P'tits Loups ».
- 15° : Tarifs 2025 - Boutique éphémère.
- 16° : Adhésion de la Commune de Saint Pierre des Corps au groupement de commande de l'énergie

NB : Ne pas oublier de ramener le dossier des Orientations Budgétaires 2025.

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse accompagnée de ses annexes.

D'autre part, un exemplaire papier du Compte Administratif 2024, du budget primitif 2025 (budget et rapport de présentation), ainsi que le tableau des subventions vous seront portés à votre domicile.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,


Bertrand RITOURET

Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
M. Bertrand RITOURET M. Alain SELLIER Mme Odile RITOURET M. Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU M. Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN M. Gilles FERRAND Mme Danielle PLOQUIN M. Daniel PERRICHOT M. Jean-Marc CHATEAU M. Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENOIRET Mme Sophie BORÉ Mme Claire CARTIER M. Olivier DOUSSET Mme Hélène ODENT	Mme Renata MOREIRA ROCHA Mme Aurélie LERICHE M. Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX M. Pascal NOYAU M. Yoann LAFAUX M. Mikaël TOST Mme Florence MÉTIVIER M. Eric GUILMET M. François BOUGAULT M. Erick MORCHOISNE M. Michel THUSSEAUD	<i>POUR PARTICIPATION</i> M. Gérard PERRIER DGS M. Raphaël SIMAR Attaché Territorial
		<i>POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE</i>
		Administration Générale
		<i>POUR INFORMATION</i>
		M. Alain PENOT Correspondant NR 37 Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L.2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjointes puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.